

Saint-Père Marc en Poulet, le 13 juillet 2022.

APPEL A PROJETS pour un commerce de petite restauration pizzeria et vente à emporter à SAINT-PERE MARC EN POULET

Objet du Projet : La commune de Saint-Père Marc en Poulet est propriétaire d'un bien immobilier en plein cœur du village et souhaite y proposer une nouvelle offre à ses habitants par la venue d'un commerce de petite restauration pizzeria, et vente à emporter.

Le présent appel à projets a pour objet de retenir un candidat proposant un concept répondant à cet objectif, et de louer tout ou partie du bâtiment pour la réalisation de celui-ci, pour un montant de loyer mensuel de départ d'environ 500 euros – celui-ci sera défini en fonction des projets.

Le candidat retenu bénéficiera d'un bail commercial 3-6-9 pour le local désigné afin d'y exercer son activité.

Les travaux nécessaires à l'aménagement du site pour exercer l'activité seront à la charge du candidat. La commune assurant quant à elle, le « clos-couvert » qui ne nécessitent pas de travaux de grande ampleur.

Descriptif du bien : L'assiette du projet se compose d'un bâtiment d'une superficie de 71 m² sur deux étages – maison en pierres anciennes. Le projet peut, le cas échéant, ne porter que sur une partie du bâti (par exemple le RDC exclusivement).

Critères de sélection :

- Adéquation du projet avec l'objectif : commerce de proximité de petite restauration pizzeria et vente à porter
- Pertinence du projet (activité économique, dynamisation du centre-bourg, etc.)
- Capacité du candidat à mener le projet (moyens financiers, humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation du projet)

Demande de visite du bien : prise de rdv par téléphone au 02.99.80.10.51 ou 02.99.58.81.06.

Dossier : Sur demande par mail uniquement via l'adresse : contact@ville-saint-pere.fr avec la mention « **demande du dossier : appel à projets pour un commerce de petite restauration pizzeria et vente à emporter à SAINT-PERE MARC EN POULET** ».

Candidatures : Les candidats intéressés devront fournir l'ensemble des documents qu'ils jugeront utiles à la démonstration de la qualité et de la viabilité de leur projet conformément aux critères de sélection énoncés.

Questions : elles devront avoir été sollicitées par mail à l'adresse suivante au plus tard le 8 septembre 2022 : contact@ville-saint-pere.fr avec la mention « **questions concernant l'appel à projets pour un commerce de petite restauration pizzeria et vente à emporter à SAINT-PERE MARC EN POULET** ».

Remise des projets : 15 septembre 2022 au plus tard

Transmission des projets par voie dématérialisée

Les candidats devront transmettre leur projet par voie électronique à l'adresse suivante : contact@ville-saint-pere.fr « **Candidature pour l' APPEL A PROJETS pour un commerce de petite restauration pizzeria et vente à emporter à SAINT-PERE MARC EN POULET** ».

Transmission des projets par voie postale

Les candidats devront transmettre leur projet par voie postale à : Mairie 6 Rue Jean Monnet 35430 SAINT-PERE-MARC-EN-POULET avec la mention « **Candidature pour l' APPEL A PROJETS pour un commerce de petite restauration pizzeria et vente à emporter à SAINT-PERE MARC EN POULET** ».